



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2022-245 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

PRENEZ AVIS, conformément aux dispositions de l'article 10 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), qu'un projet de règlement relatif à la révision du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2022 en même temps qu'à été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement propose :

- 1- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique;
- 2- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
- 3- D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu le mardi 8 février 2022 à 19 h. Sous réserve de changements suivant la publication du présent avis, conformément aux mesures édictées par le gouvernement et applicables depuis le 20 décembre 2021, la séance ordinaire sera tenue sans la présence du public. Dans ce contexte, il est possible pour toute personne intéressée de transmettre par écrit des questions avant la tenue de cette séance à l'adresse courriel info@st-ludger.qc.ca ou par courrier à Municipalité de Saint-Ludger, 21 rue La Salle, Saint-Ludger, Québec, G0M 1W0.

Le projet de Règlement n° 2022-245 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera disponible sur le site internet de la municipalité au www.st-ludger.qc.ca ou une copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à Saint-Ludger, le 25 janvier 2022.

JULIE LÉTOURNEAU
Directrice générale et greffière-trésorière